

Des évêques appellent à manifester le 6 octobre

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#)

Date : 17 septembre 2019

Dans Famille chrétienne, l'archevêque de Paris Mgr **Aupetit** [déclare](#)

Tout le monde ne peut pas prendre la parole publiquement. Les évêques le font et souvent peuvent s'exprimer dans les médias. Ils sont reçus par les autorités devant lesquelles ils portent leurs préoccupations en s'appuyant sur des arguments fondés en raison pour pouvoir être écoutés. En revanche, la plupart des citoyens n'ont souvent pour seul moyen d'expression que la manifestation publique. Ils doivent pouvoir s'exprimer. Donc cette démarche est, non seulement licite, mais vraiment utile.

Hier à Paris, l'archevêque de Reims et président de la CEF, Mgr **de Moulins-Beaufort**, [a ajouté](#) devant les journalistes :

Personnellement, je ne vois pas comment nous pourrions empêcher des citoyens, catholiques ou non, inquiets de ce projet de loi, de manifester s'ils pensent que c'est un moyen utile pour se faire entendre". "J'aurais tendance même à dire qu'ils ont le devoir de le faire.

Ce matin, Mgr **Dollmann**, archevêque de Cambrai, diffuse un communiqué dans lequel il [écrit](#) :

Je salue la mobilisation des personnes qui participeront aux manifestations pour les droits de l'enfant et contre sa marchandisation, notamment le 6 octobre prochain à Paris. Même si cette démarche est parfois stigmatisée comme réactionnaire, elle rappelle que le chrétien est aussi un citoyen et que ses convictions ont le droit d'être entendues au même titre que les autres.